

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans modèles 2AF69 / 2AF27 (moteur 4,4 L / 5 places)	CH 0634 06

Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Pontiac, Michigan (USA)
Identification	"Grand Le Mans 2AF69 ou 2AF27" et "CH 0634 06" sur la plaquette du constructeur ".G2AF..J.B." devant le No du châssis
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite sur la traverse du radiateur
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	" 44 " à l'avant, à droite sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappé par l'importateur)
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bienne
Véhicule homologué	2G2AF 69 J4B 1 502 927

Châssis			Moteur	CHEVROLET	Type	V8-4,4 lt.-2bbl(J)		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Construction	V	Temps	4	
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique							
Transmission	automatique							
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues arrière					
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int. assistance par dépression, AR = limiteur, soupape de dosage sur les roues avant							
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière							
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire							
Ralentisseur	-							
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée							
				Puissance en kW CV	88 SAE-net	à l/min	3600	
				Bruit à l'arrêt	67,5	dB(A)	à l/min	2700 *
				Silencieux	2= 355x210x100 510x250x140 mm			
				Mesure des gaz	ECE-15.03; CO 0,15 % *			
				Déparasitage	OCS, annexe 8, chiffres 3+4 = D			

Carrosserie	limousine						
Nombre de portes	4 ou 2		Indic. vitesse	km/h			
Ceintures sécurité	SAE-J-4c		Rétroviseurs	intérieur / gauche / xxx			
Cale	-						
Antivol	verrouillage de la direction et boîte c.v.						
Nombre de places	1	5	av	2	centre	ar	3
Dimensions	intérieur	extérieur					
Longueur		5041		Empattements	2745		
Largeur		1845		Essieu double	av	ar	
Hauteur		1440		Voie	av	ar	1467
Porte à faux	lat.	-		Voies	av	ar	-
	av	1076			ar		-
	ar	1260		Braquage	g	d	11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule							
Poids	avant	arrière		total			
Poids à vide	920	690		1610			
Charge utile	110	240		350			
Poids total	1030	930		1960			
Garantie fabr.	2142						
Dimens. pneus	P205/70 R 14		P205/70 R 14		(Variantes +)		
Pty/bars	- / 1,8		- / 2,0		voir		
Charge	1070		1130		remarques		
pour Vmax	varie selon la marque, minimum exigé 150 km/h						
Jantes	6 x 14 acier ou alliage léger						
Garantie poids remorquable avec frein	907 kg						
Garantie poids remorquable sans frein	454 kg						
Garantie poids de l'ensemble							
Poids remorquable testé	907 kg						
Vitesse maximale selon le constructeur	150 km/h						
Vitesse maximale testée							
Charge garantie sur le toit	77 kg						

Équipement	§) HR (E)	
Feux de route	HCR (E)	
Feux de croisement	A (E) dans HCR	
Feux de position	GUIDE 2A DOT A(2)I(2)R(2)S(3)TAP281	
Feux rouges	GUIDE 2A DOT A(2)I(2)R(2)S(3)TAP281	
Feux stop	GUIDE 2A DOT A(2)I(2)R(2)S(3)TAP281	
Clignoteurs	av	1 (E) AV=, 2A DOT AP281, voir feux rouges
Catadioptres	av	AV+AR ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av	ar oui
Feux complémentaires	1/séparé	
Éclairage plaque	2/balais	
Essue-glace	avec 2 bords lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A + F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans	
Homologation	CH 0634 06	
N°		
Carrosserie	limousine	
Places	total 5	avant 2
Poids à vide	1610	Carburant B
Charge utile	=	CV-impôt 22,34
Poids total	2142	Cylindrée 4387

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.

+) Variante de pneus :

P195/75 R 14	AV 1100 (1,8)	AR 1100 (1,8)	V-max. min. 150 km/h
185 SR 14	1090 (2,1)	1090 (2,1)	180 km/h
205/70 SR 14	1110 (2,0)	1110 (2,0)	180 km/h
195/70 SR 14	1090 (2,2)	1090 (2,2)	180 km/h

 §) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de croisement d'origine sont remplacés par des H4 avec feux de position;
- des clignoteurs homologués E sont montés à l'avant;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie.

Lieu et date de l'homologation Studen, 25.11.80

Service fédéral d'homologation